



NOUVELLES DE ROME

NOUVEAUX CONSULTEURS. — Jusqu'au 16 janvier de cette année, il y avait à côté de la Sacrée Congrégation des Rites, pour l'aider dans ses travaux, trois Commissions, l'une liturgique, l'autre historique et la troisième pour le chant et la musique sacrée. Par un *motu proprio* du 16 janvier, le Souverain Pontife a supprimé ces Commissions en les incorporant pour ainsi dire à la Sacrée Congrégation elle-même, laquelle sera divisée en deux sections, l'une pour les causes de béatification et de canonisation des saints, l'autre pour tout ce qui touche la liturgie et les reliques. En conformité à ce *motu proprio*, de nouveaux consultants ont été nommés pour former cette seconde section. Parmi eux se trouvent deux religieux de notre Ordre, le R. P. Pascal Brugnani, précédemment membre de la Commission liturgique, et le R. Père Eusèbe Clop, de la Province de Saint-Denis en France, professeur de plain-chant et maître du chœur en notre collège de Saint-Antoine, où réside également le R. P. Pascal Brugnani.

DÉCORATIONS A NOS MISSIONNAIRES. — Le gouvernement de la République chinoise s'est honoré, cette année, en conférant les insignes de l'*Epi d'or* à plusieurs de nos missionnaires, pour les récompenser de leur dévouement au cours de la dernière peste qui ravagea la Chine. Mgr Giesen, hollandais, vicaire apostolique du Chan-Tong septentrional, et Mgr Césaire Schang (défunt depuis 1911), vicaire apos-